Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

21 FÉVRIER 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18018

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Le temps des comptes rendus est arrivé

Guido Cesal

J'estime que l'appel des Parlementaires sortants, Nicco et Perrin, de *«…rechercher, dans l'intérêt de la communauté valdôtaine, la plus ample convergence pour donner plus de force possible à qui représentera le Val d'Aoste dans le prochain Parlement Italien…»* mérite quelques réflexions.

Avant tout, cette prise de position démontre qu'il y a eu, au moins de leur part, un revirement complet par rapport aux conditions de 2006. Ils ont alors demandé la confiance des Valdôtains sur la base d'un accord préalable avec Prodi et avec le soutien des forces de la gauche radicale et du centre gauche.

Aujourd'hui, ils admettent, explicitement, que ce modèle s'est dissout sans possibilité de réplique, d'où la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres en privilégiant le niveau régional à celui plus étroitement politique et de parti pris. Ils proposent, dans les faits, de reprendre une conduite qui a toujours été menée par l'U.V. et par ses représentants au Parlement.

La «Vallée d'Aoste avant tout» n'a pas été seulement un slogan efficace, mais un comportement concret qui a toujours avantagé les instances autonomistes valdôtaines par rapport à celles moins appropriées à nos nécessités. L'analyse des Parlementaires reconnaît aussi la faillite d'un projet politique présenté à l'époque comme innovateur et révolutionnaire, qui aurait dû changer les méthodes et les comportements, mais qui au contraire n'a apporté aucun bénéfice à notre collectivité si ce n'était que de détourner le débat des problèmes réels et d'exaspérer les avis opposés.

Si les Parlementaires ont compris les difficultés du moment et s'ils

SUITE PAGE 2

Le calendrier des événements

Célébrations des anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie

L'année 2008 marque la célébration du 60ème Anniversaire du Statut spécial et du 62ème Anniversaire de l'Autonomie de la Vallée d'Aoste. L'autonomie valdôtaine, de la Résistance jusqu'à nos jours, sera ainsi au cœur des initiatives qui bouclent le calendrier des événements placés sous le label *«Toujours 60ème»*.

La cérémonie officielle marquant ces anniversaires se tiendra le dimanche 24 février prochain, au Théâtre Giacosa, à Aoste. Les célébrations débuteront à 10h par l'exécution de l'hymne «Montagnes valdôtaines».

Suivront les allocutions du Président du Conseil permanent des Collectivités locales, Diego Empereur, du Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, et du Président de la Région, Luciano Caveri. L'occasion sera donnée pour présenter en avant-première le film *«Les montagnards sont là ! Histoire de l'Autonomie valdôtaine»*, de Piergiorgio Gay, avec l'acteur valdôtain Pierre Lucat.

Un film documentaire qui retrace les événements les plus marquants

de l'histoire contemporaine de la Vallée d'Aoste.

Samedi 23 février, à 10h30, dans la Salle des manifestations du Palais régional, à Aoste, se tiendra la présentation du livre *«Les armoiries de la Région et des Communes de la Vallée d'Aoste»*, ouvrage réalisé par les soins de Bruno Fracasso avec les textes et la supervision scientifique de Joseph-Gabriel Rivolin. Interviendront le Président de la Région Luciano Caveri et le Président du Conseil permanent des Collectivités locales, Diego Empereur, ainsi que l'auteur des textes, Joseph-Gabriel Rivolin.

A cette occasion, il y aura également la présentation du CD *«Montagnes valdôtaines»*, arrangé par le Maestro Teresio Colombotto et interprété par l'Association régionale des Chœurs de la Vallée d'Aoste.

A partir de mercredi 27 février et jusqu'à mardi 4 mars, il y aura la projection du film *«Les montagnards sont là ! Histoire de l'Autonomie valdôtaine»* dans différentes salles de cinéma de la Vallée d'Aoste.

Mercredi 27 février, 20h30 : Verrès, Cinéma Ideal

Jeudi 28 février, 20h30 : Courmayeur, Cinéma Monte Bianco

Vendredi 29 février, 18h : Gressoney-Saint-Jean, Cinéma Sport Haus

Samedi 1er mars, 17h : Saint-Vincent, Cinéma Auditorium

Mardi 4 mars, 20h30 : Cogne, Salle des conférences – Municipalité.

CONGRÈS THÉMATIQUE

«La Vallée d'Aoste que nous voulons. Priorités pour un programme partagé»

SAMEDI 8 MARS 2008
COURMAYEUR - FORUM SPORT CENTER

programme :

14h30 – Ouverture des travaux
– Salutations du Syndic de Courmayeur
– Salutations du Président de la Section de Courmayeur
– Rapport du Président de l'U.V.
– Rapport du Président du Gouvernement Régional
– Rapport du Conseil Régional

18h – Conclusions

18h30 – Présentation des candidats aux élections politiques (Participation des représentants des Mouvements de la Fédération Autonomiste et de la Stella Alpina)

20h – Dîner social (Buffet)

21h – Soirée Dansante

Le Congrès sera ouvert
à la participation de tous les adhérents au Mouvement

Le prix de la soirée (dîner et soirée dansante) est de 20 euros. Les places étant limitées nous vous prions de bien vouloir réserver au plus tard le vendredi 29 février auprès des Sièges de l'Union Valdôtaine.

Elections régionales du 25 mai prochain

Rémy Herren candidat de la Jeunesse Valdôtaine

Raphaël Bixhain

Au cours de sa réunion de samedi dernier, 16 février, l'Assemblée de la Jeunesse Valdôtaine a élu à l'unanimité le jeune qui la représentera en tant que candidat aux élections régionales qui auront lieu le 25 mai 2008. Il s'agit de Rémy Herren, membre de la Jeunesse Valdôtaine depuis l'âge de 17 ans et à sa tête depuis presque deux ans. Résident à Aymavilles, Rémy aura 28 ans le 15 octobre prochain. Etudiant à l'Université de Turin, Rémy est sur le point d'obtenir sa maîtrise en Sciences politiques. Rémy ne fait pas qu'étudier puisqu'il aide ses parents à gérer l'entreprise familiale, l'Hôtel «Rendez-vous», est Vice-président de la Section de l'Union Valdôtaine d'Aymavilles et Conseiller communal de ce même village. Afin de mieux le connaître, nous lui avons posé quelques questions.

Rémy, tu viens d'être élu candidat de la Jeunesse Valdôtaine par son Assemblée aux élections du 25 mai prochain. Comme première question, j'ai envie de te demander comment tu te sens…

«Je ne peux que me sentir ému d'avoir été élu par l'Assemblée. J'éprouve de la satisfaction car je pense qu'il s'agit d'une belle opportunité pour moi mais surtout pour la Jeunesse Valdôtaine. Cela fait un an et demi que je suis à sa tête et je pense que si l'on arrivait à avoir un élu au Conseil régional ce serait une opportunité exceptionnelle pour faire entendre la voix des jeunes».

Ressens-tu un certain poids sur tes épaules ?

«Oui, bien sûr. Si je devais être élu, je serais en quelque sorte le porte-parole des jeunes. Je ne serais pas là à titre personnel mais bien le représentant des jeunes et c'est donc une responsabilité importante mais aussi une motivation pour travailler, pour m'employer à la réalisation de choses concrètes et pour continuer à transmettre les idéaux et les valeurs qui fondent notre Mouvement et auxquels je crois fortement et qu'il est nécessaire de valoriser au cours la campagne électorale».

Pour rester dans le domaine plus personnel, plus intime… Comment s'est passé ce choix de donner ta disponibilité? En as-tu parlé avec ta famille, tes amis, ton entourage?

«Ce n'est pas une décision que j'ai prise seul. Je l'ai premièrement partagée avec le Comité de Coordination et avec ma famille. Ensuite, j'en ai parlé avec mes amis qui m'ont conseillé et encouragé à me porter candidat de manière à représenter les jeunes de la Vallée d'Aoste et à continuer à renouveler la classe politique».

SUITE PAGE 2

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 15 février 2008

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Une enveloppe de 32.500 euros a été débloquée pour l'organisation, dans le cadre des Rendez-vous citoyens, d'une rencontre destinée aux jeunes portant sur l'éducation civique, qui se tiendra à Aoste le 26 février 2008.
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation des célébrations du 62ème anniversaire de l'autonomie régionale et du 60ème anniversaire du Statut spécial qui se dérouleront les 23 et 24 février 2008 à Aoste.
Une dépense de 20.000 euros à été prévue à cet effet. Il a ensuite fixé le montant de l'indemnité à verser aux électeurs résidant à l'étranger qui exercent leur droit de vote à l'occasion de l'élection du Conseil régional de la Vallée d'Aoste. Les lignes directrices du Plan des politiques du travail pour la période 2008/2010 ont été adoptées.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé le programme 2008 d'identification du bétail présenté par l'Association Régionale Éleveurs Valdôtains (AREV) et a engagé pour ce faire un montant de 320.000 euros. Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional une délibération portant approbation, aux termes de l'article 5 de la loi régionale n° 64 du 27 août 1994, du plan régional de protection de la faune et de prélèvement cynégétique 2008-2012.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
L'Exécutif a adopté la délibération portant approbation du cahier des charges régissant les rapports entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la société Servizi Previdenziali Valle d'Aosta SpA dans les domaines fixés par la loi régionale n° 27 de 2006 et a autorisé le versement à ladite société du fonds de dotation y afférent.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a entériné les avis de concours en vue de l'octroi aux élèves valdôtains de six bourses d'études, dont quatre, destinées aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré, ont été créées à la mémoire de personnalités valdôtaines, alors que les deux autres prévoient la participation des bénéficiaires à un cours de langue française organisé par la Communauté française de Belgique. L'Exécutif a approuvé un avis de concours pour l'attribution de bourses d'études à des enseignants travaillant dans les écoles de notre région, y compris les écoles agréées, pour la participation à des cours de perfectionnement linguistique en anglais et en allemand qui se dérouleront à l'étranger au cours de l'été 2008. Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation de la présentation du livre « Lo dichonnero di petsou patoesan » qui se tiendra le 28 février 2008 à la Maison de Mosse d'Avise.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Un critère supplémentaire a été fixé pour les usagers de plus de 65 ans en ce qui concerne l'octroi d'aides destinées à compléter le minimum vital.
L'Exécutif a fixé le montant 2008 des aides mensuelles pour les mineurs placés dans des familles et pour les jeunes de 18 à 21 ans qui restent dans les familles auxquelles ils ont été confiés après leur majorité.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le transfert d'une quote-part supplémentaire de 1.000.000 d'euros à l'ARER (Agence régionale per le logement) a été approuvé.
Cette somme servira à augmenter le fonds de dotation pour le paiement des travaux relatifs à la construction de 78 logements dans le quartier Doire de la commune d'Aoste.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Une enveloppe de 34.100 euros a été débloquée au titre d'aides octroyées à diverses associations sportives, pour l'organisation de manifestations.
Par ailleurs des financements d'un montant de 321.712 euros ont été accordés sous forme d'aides en capital, en régime d'aide de minimis, à une entreprise de tourisme et d'accueil hôtelier de Pré-Saint-Didier et à 27 entreprises commerciales.
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi relatif aux mesures pour le développement du ski nordique.

SUITES DE LA PAGE 1

Le temps des comptes rendus est arrivé

estiment utile de réfléchir, les forces politiques du « galletto » continuent drôlement à soutenir cette étrange coalition en la présentant encore comme la plus performante et la plus valable.
Ou ils n'ont pas compris ou ils ne veulent pas se rendre à l'évidence qui les donne perdants à nouveau, immédiatement après l'échec des référendums.
Comment pourraient-ils d'ailleurs reconnaître la déconfiture d'un modèle qui les a tous vus farouchement engagés contre l'U.V. dans ces deux dernières années ? Comment pourraient-ils se rendre à l'évidence d'une situation qui laisse entrevoir un probable revers aux prochains rendez-vous électoraux, faute d'un manque absolu de perception de la réalité et de ses implications ? L'expérience nous enseigne que tous les nœuds se dénouent, toutes les contradictions explosent, les tensions latentes s'amplifient, les slogans et les boutades ne suffisent plus à masquer les positions incongrues, les représentations ambiguës et non concluantes.
Le temps est un galant homme et, tôt ou tard, il reconnaît le vrai du faux, le sérieux de la vacuité, la passion de l'inconsistance.
Il a été suffisant de continuer à travailler comme toujours, sans se soucier trop des attaques et des médisances et attendre, patiemment, l'évolution des événements. Ils sont arrivés à la fin du parcours, naturellement, sans aucune poussée et sans responsabilité extérieure.
Leur projet est tombé grâce à sa faiblesse intrinsèque et à l'inaptitude de la part de ses différents responsables à comprendre le contexte où ils opéraient.
Que tout cela puisse servir comme élément de réflexion à ceux qui estimaient pouvoir se ficher de notre Mouvement après avoir bénéficié de tous ses services et croyaient trouver ailleurs des horizons plus amples et un futur plus brillant.

Guido Cesal

Rémy Herren candidat de la Jeunesse Valdôtaine

Rémy, tu es inscrit à la Jeunesse Valdôtaine depuis l'âge de 17 ans. Ton engagement politique remonte donc à une dizaine d'année… Parle-moi de tes débuts à la J.V. et de tes autres fonctions politiques.
« En effet, comme tu l'as rappelé, je me suis passionné pour la politique dès l'âge de 17 ans. J'ai commencé à m'approcher de la Jeunesse Valdôtaine et à partir de là j'ai débuté mon parcours politique qui tout doucement m'a amené à être élu Conseiller communal d'Aymavilles. Cela a été pour moi une très grande satisfaction et un premier pas pour acquérir de l'expérience et comprendre comment fonctionne l'Administration publique. Je ne veux pas dire par là que je connais tout mais si je suis élu, cette expérience s'ajoutera à la passion et à la vivacité qu'un jeune comme je le suis peut mettre dans les engagements qu'il prend. Je pense qu'avoir une passion politique et croire dans les idéaux du Mouvement est un bon point de départ ».

Le Congrès de l'Union Valdôtaine aura lieu le 8 mars prochain. Quel y sera le rôle de la Jeunesse Valdôtaine ?
« Le Congrès est un moment très important car il sera marqué par le début de la campagne électoral pour les élections politiques et la présentation des deux candidats. C'est sans aucun doute également un moment de réflexion sur le programme de l'U.V. à l'intérieur de notre Mouvement. C'est-à-dire que pour la J.V. aussi il s'agira d'un moment important au cours duquel elle aura la possibilité d'avancer des propositions et commencer à parler de programme. Je suis le candidat de la J.V. mais tous ensemble nous voulons commencer à parler concrètement de ce que la J.V. veut proposer et des idées qu'elle a pour pouvoir éventuellement les intégrer dans le programme de l'U.V. ».

Une question toute simple mais qui a son importance. Quelles sont tes aspirations en tant que jeune ?
« Travailler pour être le porte-parole des jeunes. Je pense aussi qu'en tant que jeune je pourrais essayer, sans vouloir paraître présomptueux, de changer la manière de faire la politique. On entend souvent dire que la politique n'évolue pas, qu'elle n'est pas capable de se renouveler. J'ai envie de montrer que les choses peuvent changer. Je pense voir les choses différemment des hommes politiques plus âgés que moi et je pourrais donc avoir une vision plus dynamique de la politique, et peut-être être le point de repère pour les jeunes qui souhaiteraient s'en approcher ».

Raphaël Bixhain

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

«VÓTORNÉNTSE, profilo di una cultura alpina»

Franco Cavalet Giorsa

«Localité touristique de réputation internationale, surtout connue pour son cadre merveilleux – véritable musée à ciel ouvert – Valtournenche est aussi dépositaire d'une très ancienne culture populaire qui mêle intuition et réflexion, sagesse liée aux choses de la vie, valeurs et savoirs accumulés au fil du temps. Car le temps et l'espace sont inséparables: "toujours et partout" le passé laisse son empreinte indélébile. Voilà pourquoi la mémoire, héritage de l'histoire individuelle autant que collective, recueil des traditions et du patrimoine des témoignages, est l'élément incontournable de l'identité d'un peuple. (…) ce volume consacré aux traditions du Valtournenche a le grand mérite de nous accompagner dans les méandres des souvenirs dont la conscience collective a conservé la trace et nous guide magistralement à travers ce fier passé de notre village, de cet endroit que nous percevons profondément comme le nôtre, dont nous sommes bien décidés à préserver les racines séculaires et fécondes, car sa voix, sa foi et sa philosophie intrinsèques s'élèvent pour exiger de ne pas être reléguées dans l'oubli».

C'est avec ces paroles de M. Giorgio Pession, syndic de Valtournenche, que débute la présentation du volume «VÓTORNÉNTSE, profilo di una cultura alpina», écrit par l'archéologue et anthropologue Mario Polia (Maison d'éditions Musumeci; 448 pages; 25 euros). Le livre est le fruit d'une étude qui a pris cinq ans, une recherche ethnographique, à l'issue d'une longue enquête de terrain, visant à tracer un portrait le plus fidèle possible de la culture populaire de la Valtournenche, dont les protagonistes sont «les moments de dévotion, les croyances, les savoirs, les légendes, les rituels, les histoires de vie, les heures de fête et les diverses célébrations, ces petits éclats de culture profondément ancrés dans les caractéristiques des lieux qui nous entourent».

Le lecteur, en feuilletant les pages de l'œuvre, pourra entreprendre un voyage à la découverte des souvenirs et des racines de la communauté qui vit aux pieds du Cervin.

À present, je vous propose quelques-uns des thèmes traités dans le volume.

La première section «Agricoltura, pastorizia e culti rurali - Calendario tradizionale della Valtournenche», est consacrée à l'alternance des activités et à la célébration des rites, selon les rythmes des saisons. L'auteur (dans les 70 pages enrichies de belles illustrations réalisées par lui-même) nous raconte, entre autres, la bénédiction du sel, le pain de sainte Agathe, l'eau du Samedi Saint; des recettes traditionnelles: «la seuppa di pró» ou «la seuppa dou foé», des boissons telles que «lo clar dè pan» et «la brochà», le signe de la croix – sur la nourriture, dans les champs, dans les arts et dans les métiers –, des herbes médicinales: – les Herbe de Saint Jean, la Flour du sang et l'Erba dou troun –, l'ensemencement des tartifles, le cycle du lait et les règles des alpages…

Et encore, «Lo dèvan berdzé» et le «tchit», «lo freté», «lo sailloù», «lo coila», «lo sedjé»… est-ce qu'aujourd'hui tout le monde connaît ces personnages et sait ce qu'ils font, ou ce qu'ils faisaient?

Le chapitre suivant touche à un sujet passionnant: «Il patrimonio leggendario della Valtournenche». Parmi les nombreux textes, se distinguent ceux liés au mythe de «l'hommo sarvadzo», du Juif errant, des villes enterrées et des plantes alpines.

Naturellement, ce serait dommage d'oublier les histoires du «guiablo», de «lè blan», du «revenàn» de «l'esprit follet» des «sorcières» ou le monde des fées, les «faye», héritage de la culture celtique.

La troisième section, «Il ciclo vitale» est consacrée aux anciens usages concernant les passages de la vie (et de la mort): «la tortse», «les relevailles», «lo gratén» et «lo charivarì», «lo rèveillon des marguilleres», «lo pan dou mareuillé», «portà lo bon Guieu» et «Allà prenne lo perdòn»… une occasion gourmande de connaître les coutumes d'antan! Et «Le preghiere tradizionali dei Vótornèn», met en évidence la traditionnelle foi des populations de montagne, qui accompagnait tous les moments de la journée: «Mè rècomando»

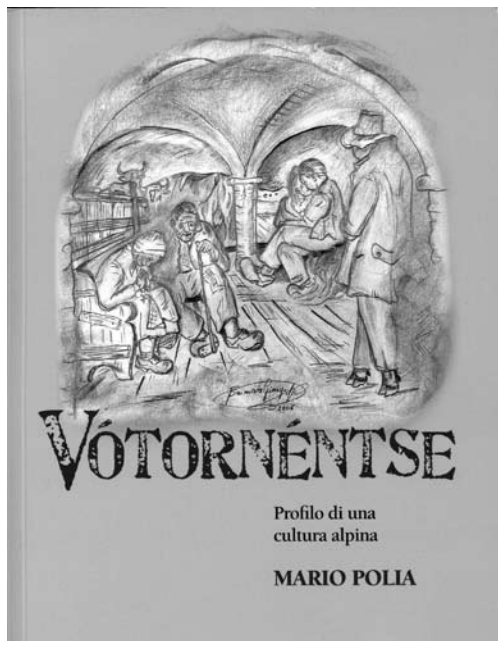

(prière du matin), «Dze mè rècomando» et «J'entre dans mon lit», (prières du soir).

Une œuvre si complète, pouvait-elle ignorer les anciens remèdes? Dans «Un profilo della medicina popolare di Valtournenche», cinquième et dernier chapitre du volume, Mario Polia s'arrête sur les rites thérapeutiques, la figure du «rabeilleur», la pharmacopée populaire, et, surtout sur les plantes médicinales dans la médecine populaire de Valtournenche.

Je trouve juste signaler, en clôture du volume, le «Glossario del patois di Valtournenche», par les soins d'Ivonne Barmasse, un instrument utile qui permet d'apprécier ultérieurement «VÓTORNÉNTSE, profilo di una cultura alpina».

Une exposition sur l'horreur du fascisme en Vallée d'Aoste

Antonio Vizzi

Une exposition, sur l'horreur que le fascisme a provoqué durant le XX[ème] siècle, a depuis quelques jours quitté la Vallée d'Aoste. Une période dramatique qui ne peut et ne doit pas être oubliée et qui doit être un avertissement inébranlable pour les générations futures, afin que des épisodes identiques ne se reproduisent plus. Malheureusement, les bonnes idées ne semblent pas obtenir de grandes confrontations : dans le monde entier, des violences inouïes continues à être perpétrées surtout sur des personnes sans défense, sur des enfants, sur des femmes et sur des personnes âgées. Les leçons du passé ne semblent servir à rien. Et pourtant l'Humanité ne doit pas renoncer à penser au passé pour se projeter vers l'avenir. Deux rendez-vous en Vallée d'Aoste: d'abord à Pont-Saint-Martin et puis à Aoste ont permis à un public nombreux de découvrir le drame de la Shoah, grâce à l'engagement de Gianfranco Moscati, classe 1924, contraint de se réfugier en 1943 en Suisse, après les persécutions raciales fascistes. Moscati, à partir de 1945, a commencé à recueillir des documents, des lettres, des timbres et cartes postales écrites par les juifs enfermés dans les ghettos et dans les camps de concentration nazis, en les cataloguant dans des collections thématiques de millier d'exemplaires. L'exposition qui depuis peu a quitté la Vallée comptait plus de 1500 pièces.

La rencontre avec l'illustre protagoniste s'est déroulée mercredi 13 février dernier dans l'amphi Magna de l'Université de la Vallée d'Aoste, rue des Cappuccini, grâce à l'engagement du professeur Anna Maria Traversa, proviseur du Lycée Classique et Artistique d'Aoste. Le président de la Région Vallée d'Aoste est particulièrement sensible à la commémoration de la «Journée de la mémoire» car il veut surtout solliciter, l'attention des jeunes, afin que ceux-ci ne laissent pas tomber dans l'oubli un des moments les plus dramatiques de l'Italie, de l'Europe et du monde entier. Au cours de son intervention, Moscati a rappelé avec émotion certains épisodes de son enfance, en soulignant, entre autres, le comportement exemplaire des militaires de la Garde des Finances qui n'avaient repoussé aucun juif à la frontière. En effet, comme l'a déclaré le général de la GdF d'Aoste, Antonio Carelli, il s'agit d'un mouvement spontané appréciable qui récemment a été exalté avec l'attribution, à la «mémoire» de militaires du Corps, de deux médailles d'or pour le mérite civil et de cinq médailles de «Justes parmi les Nations ». La Garde des Finances, a ajouté le général Carelli, après le 8 septembre 1943, ne fut pas dissoute, grâce à l'unité que les chefs du Corps conservèrent.

Une nouvelle importante pour rendre hommage à ceux qui ne se firent pas prendre au piège de la propagande nazie. La chose n'est pas indifférente si l'on pense que la délation était souvent courante, comme le souligne le directeur du Bureau Historique de la Résistance de la région, le professeur Silvana Presa. Il s'agit de nouvelles recueillies par le Musée historique de la Garde des Finances, qui a publié à nouveau, pour la seconde fois «Gli aiuti ai profughi ebrei e ai perseguitati: il ruolo della Guardia di Finanza (1943-1945)», un livre écrit par Luciano Luciani et Gerardo Severino, relatant l'activité de

secours effectuée par les gardes financiers pour défendre les personnes opprimées.

Une rencontre émouvante, que le professeur Anna Maria Traversa a voulu souligner avec l'intervention du professeur Sergio Pugnalin, professeur de guitare au Conservatoire de la Vallée d'Aoste, qui a joué et interprété des morceaux poignants d'auteurs juifs.

Les enseignantes Orietta Zeraga et Daria Pulz sont intervenues à la fin pour illustrer les détails du projet sur la «Résistance et sur la Déportation» qui depuis cinq ans est développé avec les étudiants du Lycée et qui s'insère dans les programmes du Ministère de la Culture française. Cette année, a souligné Daria Pulz, le thème est véritablement sur les «Justes». L'objectif des deux enseignantes est de réussir, avec l'aide des jeunes étudiants, de trouver en Vallée d'Aoste les traces d'un «Juste» à ajouter aux 300 environ (sur 20.000 reconnus dans le monde entier) qui ont reçu les insignes spéciales relâchées par l'Etat d'Israël pour récompenser le travail de tous ceux qui durant l'oppression nazie sauvèrent la vie de juifs. Champion parmi ces héros silencieux Giorgio Perlasca, surnommé le «Wallenberg italien» qui a sauvé à Budapest, des milliers de juifs destinés à la déportation.

Ceux qui ont vu l'exposition ont forcément découvert le moyen sournois avec lequel les nazis, même au bord du précipice, avaient tenté de «piéger» les enfants en leur proposant une nouvelle édition du «Jeu de l'Oie», intitulée «Jeu des Trois Oies» (les Etats-Unis, l'Angleterre et l'URSS). Preuve de la perversité de ce type de «société» qui, nous l'espérons, ne se représentera jamais plus sur la scène de l'histoire.

L'exposition de Gianfranco Moscati rejoindra Londres pour y rester définitivement.

Page coordonnée par le Groupe Union Valdôtaine du Conseil de la Vallée

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Dreuzde pride ou l'honneur du fumier

L'expression *Dreudze pride* a été façonnée sur la base d'autres slogans en vogue qui veulent défendre des principes ou des catégories de personnes, où le terme anglais pride, qui signifie orgueil, exprime l'honneur du mot auquel il est approché.
Dreuzde pride ou *fumier pride* représente donc la dignité du fumier et nous accompagne harmonieusement auprès de nos ancêtres qui affirmaient : « Le fumier c'est de l'or ».
En effet le fumier autrefois était le seul fertilisant dans l'économie ancestrale et il avait une importance capitale. Aujourd'hui ce n'est pas toujours comme ça et dans la société moderne le fumier est devenu parfois encombrant.
Mais le fumier est aussi un réservoir d'énergie, il suffit de savoir l'employer, l'utiliser.
Le séminaire qui s'est tenu samedi 16 février à Pollein « Le développement de la biomasse en Vallée d'Aoste » nous a confirmé son importance et la nécessité de sa valorisation, nous a fait entrevoir la biomasse comme perspective, nous a fait comprendre ce qu'est une installation de biomasse, quels sont les exemples autour de nous, quels sont les avantage d'un projet intégré pour nos entreprises zootechniques, quelles sont les installations les plus convenables, quels sont les projets futurs.

Le congrès voulu par deux commissions du Conseil régional, la 3° et la 4° avaient, il y a quelques mois, visité à Terento une coopérative en Haut-Adige capable de produire avec la biomasse 8000 kw par jour, de propriété d'une coopérative d'éleveurs avec environs 800 têtes de bétail.
L'importance du fumier et les opportunités liées, avec la modernité, à la production d'énergie ne sont pas une nouveauté chez nous, cela a déjà été réalisé chez l'éleveur Pont à Nus, est en cours de réalisation à Brissogne, à Pré-Saint-Didier et pris en considération dans d'autres communes encore, comme à Fontainemore et à Charvensod.
Nous avons un statut spécial, mais nous sommes particuliers aussi pour notre orographie et notre territoire et nous rencontrons des difficultés énormes pour créer des zones où les paysans, réunis en consortium et seuls protagonistes, pourraient utiliser cette matière capable de produire de l'énergie. Mais cela est faisable et tous les rapporteurs et ceux qui sont intervenus dans le débat ont reconnu, avec des nuances différentes, que le développement de la biomasse est possible.
Le nombreux public a écouté attentivement le Président Ego Perron qui a patronné l'initiative, l'Assesseur Pino Isabellon qui a souligné que nous devons transformer les problèmes en opportunité, le consultant pour la réalisation des implantations de biogas Maurizio Ghiraldi de Varese, du professeur Sergio Trabattoni, chimiste de Crémone, de l'architecte Massimo Bertolotto de Cuneo, du vice-président de CVA Riccardo Trisoldi. Et encore de Italo Cerise, syndic de Brissogne et Riccardo Bieller, syndic de Pré-Saint-Didier et des représentants de Iar, Arev, Cia, Coopagrival, Coldiretti. Le débat a été aussi intéressant et de bon niveau

Pour cet important séminaire nous devons remercier en particulier Fidèle Borre, cheville ouvrière avec les services du secrétariat de la présidence. Fidèle a eu la volonté d'organiser cette rencontre qui marque une date importante dans l'analyse d'un problème qui nous appartient, que la Vallée d'Aoste devra gérer convenablement dans les années à venir, d'un problème qui peut se transformer en opportunité et de laquelle nous devons tenir compte.

Dreudze pride, ce slogan curieux qui m'est venu à l'esprit et qui me semble efficace, me rappelle beaucoup de choses, par exemple « Omo su de tera » du regretté notaire Bastrentaz, en tant que renaissance de la dignité campagnarde.
Qui vivra verra!

La Conseillère régionale
Teresa Charles

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Vendredi 22 février 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Monsieur Rubbo, membre du groupe de travail de Finaosta, chargé d'établir une étude de faisabilité de la modernisation de la structure hospitalière en un unique bâtiment, concernant l'**acte administratif** *« Approbation, aux termes de l'article 3, alinéa 5 de la loi régionale n°21 du 17 août 2004, d'un « Programme des travaux d'important intérêt régional » liés aux interventions relativement au « Premier Plan d'interventions (qui comportent la réalisation de travaux) d'important intérêt régional » »*.

Mardi 19 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

projet de loi n°192 *« Dispositions pour la protection des fossiles et des minéraux de collection »*. Rapporteur : la Conseillère régionale Teresa Charles ;
projet de loi n°193 *« Dispositions pour la valorisation des sites miniers désaffectés »*. Rapporteur : la Conseillère Teresa Charles ;
projet de loi n°194 *« Réglementation des carrières, des mines et des eaux minérales naturelles, de source et thermales »*. Rapporteur : le Conseiller Claudio Lavoyer ;
audition du représentant de Finaosta concernant le **projet de loi n°193** *« Dispositions pour la valorisation des sites miniers désaffectés »*.

Lundi 18 février 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

projet de loi n°191 *« Nouvelles dispositions en matière d'interventions en faveur de l'information et de l'édition locale »*. Rapporteur : le Conseiller Emilio Rini.

Vendredi 15 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°197 *« Dispositions pour le démarrage du service hydrique intégré et le financement d'un programme pluriannuel d'interventions dans le secteur des services hydriques »*. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre.

Mercredi 13 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition concernant l'acte administratif *« Définition de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisés au transit dans les deux sens à travers le Tunnel du Mont-Blanc et du Tunnel du Grand Saint-Bernard, aux termes de l'article 6, alinéa 1, de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994, et modifications successives »* : Guido Cesal, Vice-président de l'Espace Mont-Blanc ; Maria Pia Simonetti, représentant de Legambiente Vallée d'Aoste ; Nicola Castiglioni, représentant de WWF Vallée d'Aoste.

Mercredi 13 février 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Madame Roux, Coordinateur RSU concernant le **projet de loi n°190** *« Réglementation du système régional d'urgence sanitaire »* ;
projet de loi n°190 *« Réglementation du système régional d'urgence sanitaire »*. Rapporteur : la Conseillère Adriana Viérin ;
projet de loi n°201 *« Système intégré d'interventions et services en faveur des personnes ayant un handicap »* ;
projet de loi n°196 *« Nouvelles dispositions pour l'attribution de l'indemnité de résidence pour service peu commode en faveur des propriétaires de pharmacies rurales »*. Rapporteur : le Conseiller Dario Comé.

XVII[ème] Assises de la Conférence des peuples de langue française

La XVII[ème] Conférence des peuples de langue française se tiendra du 14 au 16 août 2008. La manifestation s'inscrit dans le cadre du 400[ème] anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Organisée par le Mouvement national des Québécoises et des Québécois, elle aura pour cadre le Manoir Saint-Castin.

Thématique de la Conférence des peuples de langue française

Pour contrer son déclin: quelle vision pour la francophonie?

C'est une réalité de plus en plus admise: la francophonie se cherche une raison d'être.

Comment la définir et quelle vocation lui reconnaître, lui proposer? La francophonie a-t-elle encore un sens au moment où la France n'en fait plus un horizon structurant de sa politique étrangère et au moment où le Québec semble de moins en moins intéressé à formuler une politique internationale animée par un véritable point de vue sur le monde, dans le contexte plus général de la régression du projet souverainiste? La question ne cesse d'être formulée, d'une manière ou d'une autre: la francophonie serait-elle en déclin? Ou pour le dire de manière provocatrice, *is francophonie dead*? Il ne faut évidemment pas noircir exagérément le portrait mais l'avenir du monde francophone passe désormais par une analyse froide des réalités qu'il traverse.

Les illusions et les protestations d'optimisme ne parviendront pas longtemps à masquer la réalité de son déclin. Un déclin qui n'est pourtant pas inévitable.

Car à travers l'avenir de la francophonie, c'est une série de questions vitales qui s'ouvrent, touchant la nation, la démocratie, le sens du politique, dans une époque où l'identité des peuples se révèle à tous comme un facteur lourd dans la transformation du monde.

C'est cette perspective que portera ces XVII[ème] Assises de la Conférence des peuple de langue française. Une perspective qui se déclinera de plusieurs manières en voyant comment la francophonie peut encore servir d'espace de déploiement des nations et de leurs intérêts.

En voyant comment la francophonie peut ouvrir un espace international à mi-chemin entre «l'anglosphère» et sa représentation d'un monde piloté par la seule mondialisation libérale et le fédéralisme à l'européenne qui plaide pour le dépassement des nations et leur intégration dans une série d'ensembles supranationaux.

Un espace international porté par une vision du monde qui assume la liberté des nations et la nécessité pour elles de disposer d'un espace politique le plus complet possible où s'épanouira leur identité. Une vision du monde où la diversité culturelle prend forme dans la diversité politique des souverainetés nationales qui représentent tout autant d'expériences historiques nécessaires à l'approfondissement de la

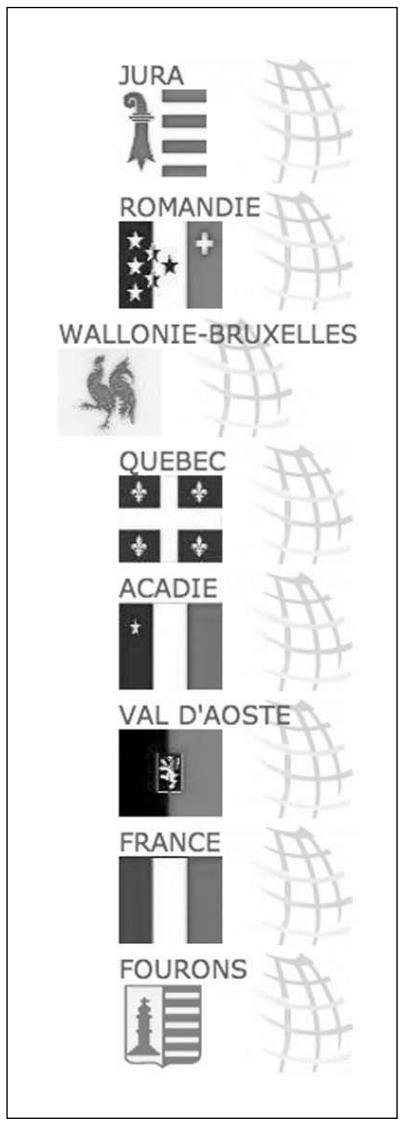

démocratie. Une vision du monde où les petites nations ne sont plus nécessairement condamnées à évoluer dans la périphérie de l'histoire et sont en droit de réclamer un plein contrôle de leur destinée.

Cette réflexion sera d'autant plus importante que les sociétés contemporaines sont traversées par des questionnements majeurs sur leur identité nationale et l'avenir qu'on peut leur prédire.

Au terme de cette réflexion, il sera possible d'éclairer autrement ces problèmes en voyant comment l'inscription de nos sociétés dans le monde francophone ouvre une série d'opportunités et de possibilités inédites pour les résoudre. Il sera possible de constater que ce n'est pas en reniant la francophonie mais en la définissant autrement qu'elle peut gagner sa pertinence dans une époque pleine de bouleversements.

À travers quatre ateliers alimentés par plusieurs conférenciers chacun, la Conférence des peuples de langue française cherchera à questionner la vocation de la francophonie dans le monde actuel.

Les ateliers seront consacrés aux thèmes suivants:

A. Quelle vision pour la francophonie?
B. La loi 101: d'exception à modèle?
C. La diversité du monde par la diversité des nations?
D. Le Québec et la France: une relation encore privilégiée?

Les conférenciers chercheront moins à fournir un carnet de réponses techniques aux problèmes actuels de la francophonie qu'à les envisager avec une certaine distance, avec une certaine perspective, dans un esprit de liberté autorisé par la Conférence des peuples de langue française.

À la veille de la rencontre des membres de la Francophonie officielle, une telle réflexion permettra surtout à chacune de nos communautés de mieux voir comment elle parvient à s'y inscrire.

Quelle vision pour la francophonie?

On parle beaucoup de la mondialisation d'une planète rétrécie par le développement des communications, le développement des moyens de transport et les migrations internationales qui s'amplifient sans cesse.

Dans cette perspective, les identités nationales seraient appelées à s'étioler pour faire place à des appartenances multiples, moins enracinées dans une histoire et un héritage culturel particulier. Pourtant, jamais autant qu'aujourd'hui, ne s'est révélée aux sociétés occidentales l'importance du politique. Cette importance de l'État pourrait bien être au centre d'une redéfinition de la francophonie dans la valorisation des identités nationales. Dans cet atelier, nous verrons comment à partir des cas québécois et français, de ces deux expériences historiques particulières, celle d'une petite et d'une grande nation, il est possible de trouver une nouvelle vision dont la francophonie pourrait s'investir pour assurer sa vocation dans le siècle à venir.

1. Une vision pour le monde : le Québec et l'avenir de la francophonie
2. La francophonie et l'importance du politique à l'heure de la mondialisation : réflexion sur le défi français
3. L'universalité de la francophonie et la mission de la France

La loi 101: d'exception à modèle

On a souvent stigmatisé le Québec pour ses lois linguistiques qu'on disait répressives et contraires à la préservation des droits individuels, à contresens de l'histoire.

Pourtant, de plus en plus de sociétés s'inspirent directement ou indirectement de l'expérience québécoise pour élaborer des politiques contribuant à la défense de leur identité nationale.

Dans cet atelier, on abordera la loi 101 non seulement à partir de la situation du français dans le Québec actuel mais du point de vue de sa portée dans une époque qui a de plus en plus tendance à placer les questions identitaires au centre de la démocratie.

1. Défendre l'identité nationale: le Québec peut-il encore servir d'exemple?
2. Langue et citoyenneté en Europe: ce qu'intégrer les immigrants veut dire dans la démocratie contemporaine
3. Les francophonies minoritaires en Europe

La diversité du monde par la diversité des nations?

On parle beaucoup de diversité culturelle, au point de chercher à inscrire cette notion dans une série de traités internationaux.

On parle moins souvent, toutefois, du cadre politique sur lequel repose nécessairement cette diversité qui s'incarnera d'autant plus dans la réalité qu'elle permettra à chaque peuple d'apporter sa contribution à la richesse du monde en assurant la défense de son identité historique particulière.

À l'heure où le discours dominant est à la construction d'ensembles politiques supranationaux, on constate pourtant un peu partout un attachement particulier à la souveraineté des nations, à la conjugaison d'un espace politique avec l'identité nationale l'ayant historiquement fécondé.

Dans cet atelier, on verra comment la vision du monde dont la francophonie est potentiellement porteuse s'inscrit dans une défense modernisée mais convaincue de l'État-nation et de la souveraineté qu'il incarne.

1. L'Europe est-elle encore compatible avec les nations?
2. Quel avenir pour le souverainisme québécois?
3. La diversité culturelle et la diversité politique

Le Québec et la France: une relation encore privilégiée?

Depuis les années 1960 et surtout depuis le «Vive le Québec libre!» du Général de Gaulle, les souverainistes ont pris pour acquis l'appui français en cas d'accession du Québec à l'indépendance politique.

À chaque rendez-vous référendaire, les premiers ministres québécois ont cherché à consolider l'appui français, qui était d'ailleurs au centre de la stratégie de reconnaissance internationale mise de l'avant par Jacques Parizeau, en 1995.

Pourtant, on le sent bien, cet appui s'est progressivement étiolé, au point où la politique de non-ingérence/non-indifférence qui permettait à la France d'affirmer qu'elle soutiendra le peuple québécois, quels que soient ses choix, semble de plus en plus remise en question.

Dans cet atelier, c'est à une réflexion et une étude des relations entre la France et le Québec qu'on procédera, en se questionnant notamment sur les appuis politiques dont dispose encore le Québec en France dans la poursuite de ses projets d'émancipation politique.

1. Les souverainistes ont-ils encore des alliés en France et en Europe?
2. Le Québec a-t-il encore une politique internationale?
3. La France tient-elle encore à la francophonie?

Les personnes qui souhaiteraient y participer sont priées de signaler leur adhésion au Secrétariat du siège central de l'Union Valdôtaine.

Atelier Multilinguisme à Paris

L'efficacité des instruments normatifs internationaux relatifs au multilinguisme a été à l'ordre du jour d'un atelier international organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO le 21 février à Paris.

Les textes juridiques existants, comme la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe et la Convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, ont été examinés par plus de 150 experts gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont participé à cette rencontre.

«Il faut prendre des mesures positives pour protéger l'ensemble des langues, qui sont l'expression de la diversité culturelle de notre continent, et en promouvoir l'usage», a déclaré Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice générale de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport. *«Le Conseil de l'Europe encourage le multilinguisme comme moyen de promouvoir, de protéger et de préserver la diversité des langues et des cultures au niveau local, national ou européen.»*

L'atelier s'est déroulé à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée chaque année le 21 février depuis l'an 2000, et a marqué aussi le lancement de l'Année internationale des langues, annoncée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cooperativa specializzata
RICERCA PERSONALE
PER PULIZIA PART-TIME
in cinema multisala
zona Saint-Christophe.
Inviare curriculum
al fax n.
035-3843752
o chiamare
al n. **392-9563925**

Les nouvelles des communes de la Vallée d'Aoste

Pontey : budget 2008, 3,3 millions d'euros

L'amélioration de la circulation dans la commune et le projet urbanistique des hameaux sont les principales priorités de l'année 2008 pour le Conseil communal de Pontey qui a approuvé le budget de l'année en cours avec une dépense de presque 3,3 millions d'euros.
Parmi les dépenses qui seront investies, le montant le plus significatif s'élève à 1.000.000 d'euros provenant de financements extraordinaires de la part de la région, et sera employé dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement de la municipalité.
Pour la réalisation des trois places publiques à l'intérieur des centres historiques de Prélaz, Tsesanouva et Banchet ont été engagés 465.000 euros.
«*Il s'agit* – commente le maire, Rudy Tillier – *d'interventions visant à satisfaire les demandes de stationnements que la population adresse à l'administration communale depuis plusieurs années, en particulier celui à l'intérieur du hameau de Prélaz, en attente depuis 15 ans*».
En ce qui concerne le réaménagement de la municipalité, le maire a souligné que «*le projet de faisabilité approuvé à l'unanimité dans sa totalité l'année dernière a été divisé en deux: une intervention visant à restructurer l'édifice; la deuxième sera réalisée avec un projet Fospi et concerne la réorganisation et l'embellissement de la place principale*».
Parmi les autres chapitres de dépenses les plus significatives sont 180.000 euros destinés aux interventions d'adaptation et de mise à norme des maternelles et des écoles primaires et 130.000 euros, répartis sur trois ans 2008/2010, destinés à la réfection du cimetière.

Brusson : structure de réhabilitation

Avant la fin de l'année sera réalisée, à Brusson, une structure privée pour la réhabilitation des patients affectés de problèmes mentaux avec dépendances : alimentation, alcool, jeux de hasard, stress et autres.
Quand la structure sera terminée, elle pourra accueillir 85 patients, alors que les employés seront une centaine.
L'initiative est le fruit de la coopérative «Aosta Servizi» qui a investi dans cette opération 5,5 millions d'euros « *sans aucun frais* – comme l'a souligné Luciano Caveri,

président de la Région – *pour l'administration régionale*».
La structure est située dans l'immeuble qui a été construit par Adriano Olivetti dans les années 50 pour accueillir les enfants des employés de l'Olivetti.
L'intervention de réaménagement maintiendra les lignes architecturales originelles.
De son côté, l'assesseur à la Santé, Antonio Fosson a souligné que «*La Vallée d'Aoste, en investissant dans la réalisation de structures pour la santé, devient toujours plus un pôle d'attraction pour le tourisme sanitaire, et en même temps, elle fournit des réponses aux besoins internes*».
«*Cette initiative* – a affirmé Caveri – *a été possible grâce au jeu d'équipe entre la Région et les organismes locaux qui ont su donner rapidement les réponses qu'attendait l'entrepreneur*».
De son côté, le maire de Brusson, Giulio Grosjacques a souligné que la nouvelle clinique «*sera une valeur ajoutée pour la communauté toute entière*».
Enfin, le président de la communauté de montagne Elso Gerardin a souligné «*la valeur de cette opération en termes d'emplois puisque la coopérative s'est engagée à employer le personnel sur place en organisant des cours de formation*».
«Aosta Servizi» fait partie d'une chaîne de coopératives actives en Lombardie, Piémont et Veneto qui s'appuient sur Giovanni Battista Caprara et qui gèrent également des maisons de retraite.

Aoste : à propos de l'achat de la «Casa Rossa»

Une rencontre entre l'Administration communale et une délégation des propriétaires de la «Casa Rossa» a été programmée, pour la cession de l'immeuble situé à l'est du «Ponte di Pietra», qui devra être démoli dans le cadre du projet de la zone piétonnière de l'arc d'Auguste. Le maire d'Aoste, Guido Grimod, et l'assesseur aux Travaux publics, Alberto Follien, sont optimistes sur la possibilité de conclure rapidement l'achat, qui nécessitera un investissement de plus d'1 million d'euros.

Aoste: nouveau projet «cityporto»

Un modèle de livraison à domicile de marchandises dans le centre historique en employant des moyens dont l'impact environnemental est faible, avec la création d'une plateforme logistique à l'entrée de la ville et l'engagement des opérateurs de transport, voici ce que l'étude de faisabilité devra entreprendre rapidement, à Aoste.
La phase opérationnelle du projet – appelé «cityporto» – a commencé récemment avec la signature de l'accord entre la Chambre valdôtaine et la société «Interporto» de Padova.
L'accord a été signé en présence du maire d'Aoste Guido Grimod, et du maire adjoint, Marino Guglielminotti Gaiet, qui «*avec la Junte* – comme l'a rapporté le premier citoyen – *ont fortement voulu cette initiative pour donner plus de vie au centre historique, en soutenant le commerce, le tourisme et l'environnement*».

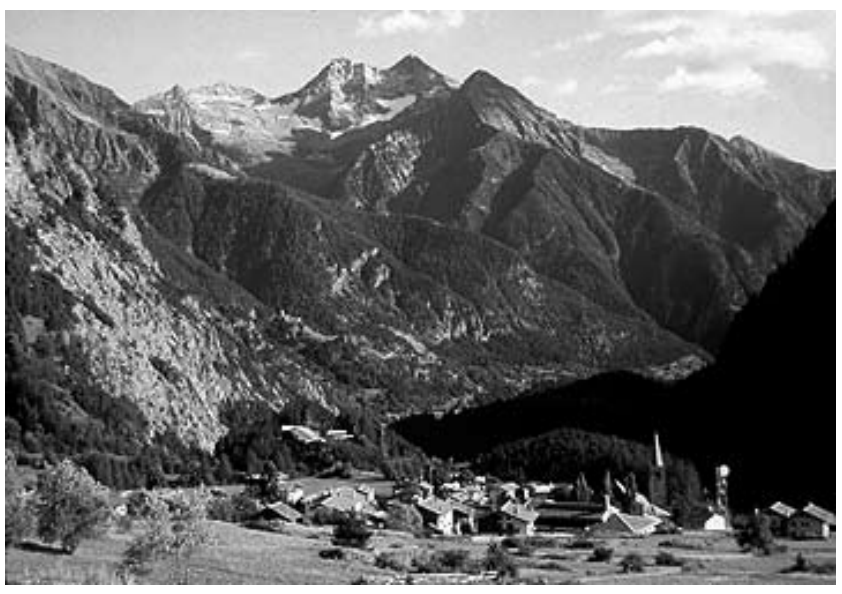

Un nouveau cabinet de médecine de montagne et un Atlas géographique sanitaire pour la VdA

Deux nouvelles importantes caractérisent la santé publique valdôtaine: la première prévoit l'institution du premier cabinet de médecine de montagne dans notre région et la deuxième, l'adoption par la Vallée, d'un Atlas de géographie sanitaire.
La présentation de la nouvelle structure sanitaire a été faite, le 8 février dernier, avec l'intervention d'experts français et italiens. Le service acheminé par l'Usl s'adresse à différents sujets: aux guides de haute montagne et aux alpinistes d'élite, à ceux qui pratiquent le sport dans un environnement montagnard, aux personnes qui ont souffert de pathologies liées à l'altitude élevée, aux «trekkers», aux travailleurs et aux touristes qui veulent passer des séjours prolongés à une altitude supérieure à 3.000 mètres, aux handicapés et, enfin, aux sujets ayant des patho-

logies chroniques qui fréquentent d'habitude la montagne.
«En Vallée d'Aoste – a expliqué l'assesseur Fosson – *50% de la population vit au-dessus de 800 mètres d'altitude. Ce cabinet médical se révèle particulièrement utile pour ceux qui vont en montagne pour s'amuser, pour ceux qui y travaillent, sans oublier ceux qui y habitent».*
Une convention a été déjà signée avec l'Ensa de Chamonix qui depuis des années s'occupe de médecine de montagne. Toujours dans le domaine de la santé et du bien-être, il faut souligner que la Vallée d'Aoste sera la quatrième région italienne, après la Toscane, le Piémont et la ville de Milan, à se doter d'un Atlas de géographie sanitaire. Un instrument qui permettra de programmer la santé locale avec une attention particulière aux besoins et à l'équité.
«Le but de l'étude – a expliqué l'assesseur à la Santé Antonio Fosson – *est de comprendre si dans notre région, il existe des différences à différents niveaux afin de déterminer des stratégies pour corriger les effets des inégalités au niveau de la santé et dans l'utilisation des services».*

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Battista CLERIN
âgé de 81 ans

Toute la section participe au chagrin de cette famille unioniste et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Palmina, à son fils Bruno avec Vera, à ses petits-enfants Diego et Manuela avec Giampiero, à sa filleule, à ses neveux et arrière-neveux, à ses cousins, ainsi qu'à tous les autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Enrico (Rico) ROSSET
âgé de 88 ans

membre de notre section.
Nous présentons nos condoléances les plus sincères à son épouse Ercolina Meynet, membre de la section, à ses filles Franca, Antonella et Emilia avec leur famille, à son frère Remigio, à ses sœurs Mira et Dorina, à ses beaux-frères et belles-sœurs, à ses neveux, ainsi qu'à toute sa parenté.

La section de l'Union Valdôtaine de La Salle

a le chagrin
d'annoncer le décès de

Madame
Henriette COMÉ
épouse MARGROTTO
âgée de 83 ans

La communauté unioniste de La Salle présente ses condoléances émues à son époux Leo, membre de la section, à ses enfants Mimma et Carlo avec leur famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Nous sommes heureux de vous informer que

SAMEDI 23 FÉVRIER
au restaurant «Les Caves de Donnas»
se tiendra, comme d'habitude,
le dîner annuel de la Section de Donnas
riche d'un menu bien fourni.

Le prix du dîner est fixé à 25 euros.

Nous vous attendons avec vos familles, ainsi que les sympatisants que vous voudrez inviter.

Programme: 20h: vin d'honneur - 20h30: dîner

60ème Anniversaire du Comité des Traditions Valdôtaines

Le Comité des Traditions Valdôtaines
vous invite chaleureusement à participer au

Dîner de la mi-Carême

pour fêter tous ensemble cet événement qui marque une date importante dans l'histoire de notre association.

Le dîner se tiendra à Aymavilles
au restaurant «Rendez-vous»
le dimanche 9 mars 2008

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Nus

a la joie d'annoncer la naissance de

Julie ROSSET

qui est venue réjouir le foyer
de Remo et Valeria Savini.

Nous présentons aux heureux parents nos félicitations les meilleures ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Julie.

La section de l'Union Valdôtaine d'Arnad
a le plaisir d'annoncer la naissance de

Leonardo CORTINOVIS

qui est venu réjouir le foyer
de Matteo, dirigeant de la section,
et Laurezia Delpiano.
Les unionistes d'Arnad présentent aux heureux parents leurs plus vives félicitations et expriment au petit Leonardo leurs vœux de bonheur et de prospérité.

Les principes du Fédéralisme

Joseph Rivolin

A la veille des deux importants rendez-vous électoraux de ce printemps, il est opportun de rappeler les principes fondamentaux du fédéralisme, qui caractérisent l'identité de notre Mouvement. Les principes qui fondent la pensée fédéraliste ne sont pas des règles rigides nées dans la tête de quelque philosophe, qu'il faudrait appliquer mécaniquement: ils sont issus d'un dialogue permanent entre l'expérience et la réflexion. Le principe fondamental du fédéralisme est l'*autonomie* au sens large du mot: un mot cher aux Valdôtains, qui savent qu'il est synonyme à la fois de vie, de dignité, de créativité, de responsabilité. La richesse matérielle, culturelle et spirituelle de l'humanité dépend du degré d'autonomie de tous ses membres, individuels et collectifs.
L'autonomie rassemble à son tour un faisceau de droits: l'*auto-affirmation*, c'est-à-dire le droit d'une collectivité de se déclarer existante et d'avoir une vie juridiquement reconnue; l'*auto-définition*, qui en découle, est le droit de se définir par rapport à d'autres collectivités; l'*autodétermination*, c'est-à-dire la possibilité de se fédérer en adhérant à une collectivité composée – un Etat existant par exemple – ou bien créer son propre Etat; l'*auto-organisation*, le droit de se donner son propre statut, et l'*autogestion*, ou autonomie au sens strict, le droit de se donner des lois et de s'administrer librement. Autre principe fondamental du fédéralisme, la *subsidiarité* prévient les conflits entre collectivités composées et collectivités composantes, ces dernières ayant la préférence à moins qu'elles se reconnaissent incapables de résoudre les problèmes qui se posent: la collectivité composée sera alors investie de la question en voie subsidiaire.
Le principe de *participation* règle les modes de décision, sur la base de la plus large adhésion directe (interne aux collectivités composantes) ou indirecte (par une représentation organique au sein des collectivités composées), sans pour autant que les collectivités composantes disposent du droit de veto, qui est éminemment anti-fédéraliste. Lorsque la situation exige cependant l'adhésion unanime, c'est le principe de *coopération* qui entre en jeu. C'est dans le principe de *complémentarité* qu'on voit mieux la différence d'avec la logique bipolaire que comporte l'affrontement des idéologies. La dialectique fédéraliste propose d'utiliser les tensions à des tâches constructives: la collectivité composée ne tâchera pas de s'imposer et d'absorber la collectivité composante, et celle-ci ne sera pas tentée de chercher son salut dans le séparatisme.
Le plus fort, politiquement, des principes fédéralistes est peut-être celui des *garanties*: l'ordre fédéral implique nécessairement une coercition supérieure, capable de s'imposer aux souverainetés; c'est ce qui montre la différence entre les fédérations, où ce pouvoir s'exerce au niveau supérieur par rapport aux souverainetés des collectivités composantes, et les confédérations, qui ne sont que de simples amalgames fragiles de souverainetés multiples, *superiorem non recognoscens*.

Lors de l'Assemblée annuelle

FederBim: Barocco élu au sein de la Junte exécutive

L'actuel Président du «Bacino Imbrifero della Dora Baltea», Jean Barocco, a été choisi non seulement pour faire partie de la Junte exécutive de la FederBim mais également comme Président de l'Assemblée nationale.
La décision a été prise les 15 et 16 février derniers, à Cascia (Perugia) lors des travaux de l'Assemblée annuelle de la FederBim qui regroupe les «Bacini imbriferi della Dora» de toute l'Italie.
L'Assemblée était appelée à élire les nouveaux organes statutaires pour les cinq prochaines années.
«Cette élection – a affirmé le président du Bim – *récompense le rôle positif développé par la Vallée d'Aoste, conjointement à ses représentants institutionnels les plus importants, dans la défense des prérogatives des Consortiums du Bim mis récemment en danger vis-à-vis des mesures prises par le Gouvernement Prodi».*
«Durant les prochaines années, – a ajouté Barocco – *la FederBim devra s'engager pour élaborer une politique de la montagne efficace, coordonnée et partagée, afin de créer un réseau parmi tous les organismes qui s'occupent de montagne.*
Tout cela pour sauvegarder la montagne et ses ressources, et principalement celle hydrique, sans oublier les petites communes et les communautés alpines qui ne sont pas un coût pour la politique mais une véritable défense d'un territoire fragile pour l'écosystème tout entier».
A la fin des travaux, un remerciement particulier a été fait à Luigi Martin, qui a été pendant plusieurs années un représentant de la Vallée d'Aoste au sein de la FederBim.

De la part de l'ancien gouvernement Prodi

Cerise: «Peu d'attention envers les territoires de montagne»

Prise de position de l'assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics Albert Cerise face aux décisions du Gouvernement Prodi, récemment déchu, en matière de déchets.
En prenant acte que le dernier Gouvernement a contesté devant la Cour Constitutionnelle l'article 14 en matière de recyclage et de gestion des matériaux inertes des décharges et l'article 21 concernant les centres communaux d'attribution des déchets urbains de la loi régionale n° 31 en 2007 avec laquelle la Région autonome du Val d'Aoste a organiquement réglementé la matière concernant la gestion des déchets, l'assesseur Cerise souligne que: « *le manque total de soin de cet organisme vis-à-vis des Autonomies vient d'être confirmé et, surtout, le manque total d'attention envers les territoires de montagne ».*
« *La contestation* – a ajouté Cerise – *naît de positions idéologiques contraires à chaque forme de rationalisation de la matière qui n'est pas posée rigidement sous les orientations de la direction du Ministère de l'Environnement, au mépris des décisions prises par le Conseil régional pour la sauvegarde de l'environnement et de la santé des citoyens en tenant compte des particularités de notre territoire ».*
Selon l'avis de Cerise, la position du Gouvernement Prodi se pose contre les mêmes déterminations de la magistrature correctement prises à l'égard des îles écologiques, comme le réglemente la norme régionale contestée.
On ne comprend pas pour quelle raison, conclut Cerise, cet article est aujourd'hui annulé, quand au contraire, il y a un an, il fut approuvé par ce même Gouvernement sur la mise à jour des réglementations précédentes concernant les déchets.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri **www.caveri.it**

Si le *Palaceva* de Saint-Christophe avait été un homme ou une femme, son enterrement aurait été suivi par des milliers de personnes – avec les larmes aux yeux, les bouquets de fleurs et le visage des grandes occasions. Et, tout comme il arrive aux enterrements, j'aurais rencontré des gens que je ne fréquente plus depuis longtemps et nous aurions commenté les épisodes et les faits de notre jeunesse. J'ai des raisons, plus que d'autres, de porter le deuil: j'ai vécu, en effet, dans ses grands espaces, des passages importants de ma vie politique. Je voudrais donc évoquer quelques-uns de mes souvenirs et expliquer pourquoi nous pouvons être tristes même pour le démantèlement d'un hangar! Même si, par devoir d'honnêteté, j'ai contribué à sa démolition depuis que le *Palaceva* était une sorte d'épave égarée dans des conditions manifestes de délabrement. Comme une gigantesque baleine qui ne veut pas mourir, le *Palaceva* a opposé une vaillante résistance!
Ceux qui liront ces mots dans quelques années, auront perdu, s'ils n'ont pas vécu certains moments, la mémoire du *Palaceva*, qui restera ainsi, tout comme il se passe pour les bâtiments, seulement dans les souvenirs de ceux qui les ont visités. Essayons donc d'encadrer la localisation de cette structure ainsi que les raisons et la commotion pour sa disparition. Le *Palaceva* fut monté – et à l'époque sa technologie était à l'avant-garde – sur le terrain qui se situe entre la route d'accès à l'aéroport et le bâtiment de la distillerie Ottoz, dans cette même aire où se dressera bientôt l'aéroport dessiné par Gae Aulenti. C'était l'année 1985 et la vie du *Palaceva* aurait dû être de courte durée, seulement quelques années pour accueillir un centre d'exposition. Par contre, la vente des boyaux en fer qui soutenaient la structure a démontré une vingtaine d'années d'activités de foires, de fêtes, de bals, de conférences et – ce qui m'intéresse le plus – d'historiques comices et d'imposantes fêtes après les élections.
Le *Palaceva* a marqué une nouvelle étape dans la communication politique de la part de notre Mouvement, et cela en dépit des résistances de l'aire traditionnaliste qui regardait avec suspect l'irruption des radios, des télés et des nouvelles modalités d'organiser les comices. En bref: tout en tenant compte de notre façon d'être et de la proximité entre citoyens et politiciens, nous avons proposé des formules de politique-spectacle avec des scènes, des décors, des lumières, des amplis dignes de ce nom, avec des chanteurs, des chœurs et des groupes de musique. Des kermesses qui ont été retransmise en direct par la télé avant que la *par condicio* ne balaye tout espace de liberté.
Le début passionné fut représenté par la mythique campagne électorale pour les politiques de 1992, avec une élection qui semblait impossible pour le couplé Chambre-Sénat avec Dujany. Je rappelle avec beaucoup d'émotion la foule immense à faire battre le cœur qui a pris part au comice de clôture et les fêtes de tonnerre (je fus même porté quelque peu en triomphe) pour une victoire extraordinaire. En 1998, le *Palaceva* était le siège des célébrations pour les élections régionales, ce qui se produisit à nouveau en 2003, dans un moment de folie collective de chants, de bals et de libations, pour le résultat historique de la majorité absolue obtenue par l'Union.
Aujourd'hui, le *Palaceva* n'existe plus. Il est vivant dans les souvenirs les plus beaux des fêtes du peuple, du peuple unioniste qui savait transformer ce «ballon plastifié» en un lieu de joie et de partage. C'est là que j'ai appris le plaisir d'un applaudissement face à une platée en fête, le goût d'une phrase bien lancée dans le silence d'une attente pleine de participation, ainsi que la force des idéaux qui se fondent avec l'étreinte d'une foule. Adieu *Palaceva*, avec toi part un bout de notre histoire.